

Compte-rendu

CCSEHDAA

Mercredi 14 mai 2024, à 19 h, en présence au centre administratif

Membres (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Auroy, Marie, parent (déficience physique ou sensorielle) <input checked="" type="checkbox"/> Coulibaly, Kiléka, parent (déficience physique ou sensorielle) <input checked="" type="checkbox"/> Deshaies, Marie-Line, parent (trouble sévère du développement, école ordinaire) <input checked="" type="checkbox"/> Kabanyana, Violette, parent (trouble sévère du développement, école spécialisée) <input checked="" type="checkbox"/> Leduc, Christian, parent (plan d'intervention, école primaire) <input checked="" type="checkbox"/> Liotard, Brigitte, parent, (déficience intellectuelle moyenne à sévère, école spécialisée) <input type="checkbox"/> Miranda, Brenda Isabel, parent (trouble du comportement, écoles spécialisée) A <input checked="" type="checkbox"/> Ménard, Martin, parent (retards d'apprentissage, école primaire) <input checked="" type="checkbox"/> Papineau, Véronique, parent (plan d'intervention, école secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> St-Pierre, Kim, parent (trouble du comportement, écoles ordinaire)	<input type="checkbox"/> Cintrao Helder Manuel, substitut, personnel professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Contant, Marie, personnel enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Corriveau Karine, direction <input checked="" type="checkbox"/> Denis, Amélie, personnel enseignant <input checked="" type="checkbox"/> Ledoux, Richard, personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Léveillé, Claudine, personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Locher, Barbara, soutien au CCSEHDAA <input checked="" type="checkbox"/> Matias, Vitor, organisme <input checked="" type="checkbox"/> Pageau, Martine, personnel professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Roby, Geneviève, personnel professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Côté, administration, directrice adjointe des Services éducatifs
Invités	
	Josée Dechamplain, coordonnatrice, SÉ

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation	
				Fait	F
1.	Mot de bienvenue et vérification des présences	Présence de 17 membres sur 18, dont 9 parents. Le quorum est atteint.			
2.	Ouverture de la séance	L'assemblée débute à 19h08			
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Coulibaly procède à la lecture de l'ordre du jour. Adoption proposée par Véronique Papineau Secondée par Martin Ménard			
4.	Questions du public	Aucune personne du public			
5.	Point d'information : présentation de données sur les ÉHDAA - portrait du CSSDM	Présentation de Josée Dechamplain Mise en contexte : Il faut se questionner sur la raison et le contexte pour lesquels on souhaite voir des données. Cela dépend du rôle du comité. La présentation de ce soir permettra d'avoir les informations nécessaires pour que le comité puisse tenir son rôle. Discussion : <ul style="list-style-type: none"> • Allons-nous avoir un portrait régulièrement? Cela dépend des besoins en fonction du rôle du comité. • Quelle comparaison pouvons-nous faire entre les données du CSSDM et les autres CSS? Les données sont comparables. • L'intention de la présentation des données n'est pas de donner plus ou moins d'importance à certains profils d'élèves. Les données présentées donnent un portrait pour permettre une analyse par la suite. 			

		<ul style="list-style-type: none"> • Demande de présentation des définitions des codes. La description est faite au fil de la présentation des données. Un document résumé des codes sera déposé dans l'équipe TEAMS du comité. • Est-ce que la proportion des élèves a changé depuis les dernières années? Cette présentation sert de point de départ. Il serait intéressant de suivre l'évolution de ces données pour les années à venir. • Les membres peuvent aussi apporter des informations qui servent à l'analyse des données. • Les données sont sélectionnées à partir des PI actifs, c'est-à-dire un PI qui n'est pas fermé. Certains éléments contextuels (par exemple la fermeture liée à la grève, à la pandémie, etc...) ont eu un impact sur la démarche du PI. • Un diagnostic n'est pas nécessaire pour qu'un élève ait accès à des services de soutien. Tous les élèves qui ont des besoins ont accès à des services. • Les modalités et l'organisation des services sont décidées par chaque école. • Certaines obligations entre code et service sont enchâssées dans les conventions collectives. • Nous pourrions faire une comparaison entre notre organisation des services, notamment sur la répartition des élèves dans les types de regroupements selon les difficultés, et ce qu'on retrouve dans le reste du Québec. Cela dit, les écoles spécialisées n'existent pas partout. Il faut faire attention à la comparaison. Le spécialisé est une force mais peut devenir une faiblesse. • Les codes attribués sont-ils réévalués? Les besoins des élèves sont réévalués chaque année dans le cadre de la démarche du PI. Le code est lié à ces besoins. • Est-ce que les données du CSSDM sont liées aux données du gouvernement, par exemple pour les allocations pour enfant handicapé. • Le comité pourrait-il avoir un tableau des ressources? Une présentation des ressources sera faite dans le cadre du chantier de l'organisation des services. • Le comité remarque une hausse de l'attribution de codes lors de la transition au secondaire. Pourrions-nous avoir des données plus précises là-dessus? 	<p>Barbara Locher : déposer le document descriptif des codes dans l'équipe TEAMS du comité</p>	<p>F</p>
--	--	--	---	-----------------

		<ul style="list-style-type: none"> • Une demande est faite pour avoir les documents de présentation avant la rencontre pour que les membres puissent les consulter. • La représentativité des postes des membres-parents au CCSEHDAA n'est pas proportionnelle à la représentativité des codes présentés par les données des ÉHDAA. • Les chiffres présentés ce soir servent d'introduction pour la réflexion du comité. 		
6.	Adoption du compte-rendu du 24 avril 2024	<p>Le compte-rendu du 24 avril 2024 est adopté</p> <p style="text-align: center;">Adoption proposée par Kileka Coulibaly Secondée par Martine Pageau</p>		
7.	Points de suivi du 24 avril 24	<p>a) Rapport de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ)</p> <p>Présentation de Geneviève Roby</p> <p>L'intention pourrait-être de donner une suite aux démarches entamées par le sous-comité.</p> <p>Une étude systémique a été faite en 2018. Le rapport fait suite à cette étude. Un sous-comité du CCSEHDAA avait été mis sur pied pour donner un appui à la lettre du regroupement des 3L (Laval, Laurentides et Lanaudière) envoyé au ministre de l'éducation en 2022. Des recommandations au ministre de l'éducation ont été faites en mai 2022, mais il n'y a eu aucun retour.</p> <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre demande un suivi sur les ressources distribuées pour les élèves ayant un code 33-36. • Un membre aimerait savoir qui détermine les besoins des élèves et comment ils sont déterminés pour ne pas être subjectifs. • Les codes amènent une approche médicale plutôt qu'en fonction des besoins. • Le changement de culture sur la réponse aux besoins des élèves a un impact sur la formation du personnel. • Existe-t-il un seuil de services? Il existe un plancher de service. Ce sujet sera abordé lors de la présentation du chantier sur l'équité de service. 		

		<ul style="list-style-type: none"> • Quelles seraient les actions à entreprendre par le CCSEHDAA en lien avec le rapport du CDPDJ? • L'implication des parents. Faire une recommandation aux SÉ pour que l'aspect de la participation des parents soit mis de l'avant. • Il faut continuer la démarche pour tenter d'influencer le gouvernement. • Pourcentage des élèves HDAA qui quittent le secondaire sans diplôme ni qualification. Le comité aimerait obtenir des données pour le CSSDM. <p>Actions : Les membres qui ont participé au sous-comité se rencontreront pour faire une mise à jour de ce dossier. Les documents sont accessibles sur l'équipe TEAMS du comité, dans le canal Droits des élèves Faire un canal : droit des élèves HDAA pour y mettre tous les dossiers pertinents.</p> <p>Idées pour le sous-comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe un rapport du protecteur du citoyen qui pourrait inspirer la suite des choses. • Faire appel à des témoignages écrit pour appuyer. • Approcher les députés responsables de l'éducation. Chaque membre peut aussi le faire indépendamment. • Le choix du moment pendant lequel les recommandations sont faites est stratégique. • Les demandes faites dans la lettre profiteraient d'être plus précises. 	<p>Barbara Locher : création du canal dans l'équipe TEAMS et dépôt des documents pertinents</p>	<p>F</p>
<p>8.</p>	<p>Transfert des classes DIL-TA de l'école Saint-Pierre-Apôtre</p>	<p>Ce sujet pourrait amener une discussion sur un enjeu plus large : l'inclusion. Les classes DIL-TA de l'école SPA sont déplacées vers une école ordinaire (PDS).</p> <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les décisions sur le déplacement de point de service doivent-elles être apportées au comité? Pourrait-on avoir des données sur les déplacements? 		

		<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts sont très importants pour les parents de ces élèves déplacés. Les parents demandent que le comité soit consulté par rapport à ces décisions. • L'accès au SDG n'est pas toujours accessible aux élèves scolarisés en école spécialisée. • Les parents n'ont pas le droit de décider où leur enfant sera scolarisé. • Certains sujets seront apportés au CSSEHDAA sous forme de consultation et d'autres sous forme d'information. • La responsabilité appartient à la direction de l'école de donner l'information aux parents de son école. • Certains enfants n'ont pas besoin du niveau de structure d'une école spécialisée. • Comment assurer les services spécialisés lorsque nécessaire et l'inclusion? • Lorsqu'il y a lieu, les informations seront amenées en toute transparence au comité par la représentante des SÉ. • Le processus de transition a été très bien accueilli par les parents concernés par le déplacement de ce point de service. 		
9.	Changement de date de la séance de juin 2024	<p>Décision de changement de date de la prochaine séance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 juin 12 votes • 19 juin 10 votes <p>La séance aura lieu le 13 juin.</p>		
10.	Suivi de la représentante au comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • La communication entre les deux comités serait souhaitable. • Le projet de Loi 23 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Changement au sein des CÉ des écoles. ○ Le CP choisit les membres qui siègent au CA. Il peut décider de nommer un parent d'élève HDAA • Le compte rendu du CP est disponible sur le site du CSSDM : Comité de parents 		
11.	Suivi des sous-comités	<p>Suivi comité logo. Le logo peut être utilisé avec le logo du CSSDM.</p>	Isabelle Côté : lien avec le service des communications pour obtenir la version finale du logo.	S

12	Démission	Madame Brenda Isabelle Miranda a démissionné de son poste de membre-parent pour des raisons personnelles. Il n'y aura pas de remplacement. Le processus de désignation d'un nouveau parent sera fait lors de la prochaine assemblée générale.		
12.	Questions diverses	Aucune question		
13.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	La séance est levée à 21 : 37 Prochaine rencontre : 13 juin, 19h au CA.		